

Quelle place pour les activités nautiques sur les cours d'eau navigables ? Atelier du 08 novembre 2022

Les activités nautiques occupent une place de plus en plus importante dans les attentes de tourisme et de loisirs. Selon l'étude CREDOC réalisée par VNF, 2/3 des français, au profil jeune, ont déjà pratiqué une activité fluvestre. Ils sont à la recherche de nature et de vacances actives. Fin 2021, VNF a réalisé une étude pour mieux connaître l'écosystème et le potentiel des activités nautiques et fluvestres ; l'une des missions de VNF étant de concourir à l'aménagement des territoires dont les activités récréatives constituent de véritables relai de croissance.

C'est dans ce cadre que VNF a souhaité renforcer sa collaboration avec le CNOSF et ses Fédérations de sports de plein air. Le partenariat a par ailleurs été renouvelé entre VNF et le CNOSF pour prendre davantage en compte les activités nautiques sur les voies d'eau. Les activités sont très variées et ne se limitent pas aux compétition de Haut niveau. C'est pour cela que le CNOSF a mis en place une gouvernance avec des piliers entre Comités départementaux, disciplines et espaces bassins versants VNF.

Afin d'illustrer la diversité des activités nautiques et fluvestres possibles sur les voies d'eau, les intervenants de l'atelier présentent les sentiers nautiques de la FFCK, l'offre touristique proposée par le territoire de Cœur d'Ostrevent et les wakepark par la FFSNW.

La FFCK pilote une commission nationale des Espaces sites Itinéraires et s'appuie sur. son Service Aménagement Territorial et Equipement (SATE) au travers de 2 dispositifs : les Sentiers nautiques et les Gardiens de Rivière.

Les sentiers nautiques sont développés sous la forme d'un label qui doit répondre à différents critères (accueil, aménagements, supports pédagogiques). Ces Sentiers constituent une belle vitrine territoriale pour découvrir notamment le patrimoine paysager, naturel ou bâti. Leur création s'appuie sur un sentier existant ou à créer de A & Z sur la base d'une méthode bien définie. Une des cartes présentées révèle la présence des Sentiers Nautiques : sur les 53 sentiers nautiques développés en France 15 sont à proximité du réseau VNF.

Cœur d'Ostrevent est un territoire de 21 communes traversées par 13 km de berges et de voie d'eau (la Scarpe) aujourd'hui non navigable. Le territoire place sa stratégie de développement touristique sur le patrimoine minier, la nature et le slow tourisme. L'enjeu est de redynamiser la Scarpe en développant des usages ludiques et sportifs tout en préservant la biodiversité. Le territoire souhaite positionner la vallée de la Scarpe comme une destination bien-être et de santé. Pour cela elle développe en saison une offre de location d'embarcations grand public, des évènementiels et également des visites guidées sur l'eau pour sensibiliser à la préservation de la faune et de la flore. L'objectif aussi est de proposer des offres combinées vélo et activités sur l'eau, avec possibilité d'hébergement insolite le long de la Scarpe. La fréquentation accrue nécessite de concilier les usages.

La Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard présente les 92 sites installés en France : ce qu'est un Wake Park, à qui il s'adresse et comment on le développe. La fédération détaille le modèle de fonctionnement idéal : moyens requis, investissement minimum, couts de fonctionnement et type d'emplacement ainsi que les différents bénéfices retirés et les avantages possibles : environnementaux, sportifs, sociaux et économiques. Plusieurs types de parc existent : du wakepark grand format au format Aller-retour.



Quelle place pour les activités nautiques sur les cours d'eau navigables ? Atelier du 08 novembre 2022

Aujourd'hui parmi les 92 sites, 54 sont adhérents à la FFNSW et comptent 200 compétiteurs. On observe une croissance de 15% par an.

Toutes ces activités se situent sur les voies d'eau, qu'elles soient navigables ou non. Cela nécessite en amont de s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont réunies et tiennent compte des particularités propres à chaque voie d'eau : sa taille, le type de navigants, sa densité de trafic, la présence d'ouvrages d'art...